Territoire productif et innovant

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



Le manifeste pour un territoire industriel et productif du Grand-Orly Seine Bièvre : une mise en œuvre qui se poursuit







#### **AU PROGRAMME**

#### Introduction

Michel LEPRETRE Président du Grand-Orly Seine Bièvre

- Présentation du livre blanc et de la boîte à outils en faveur du développement et du maintien de l'immobilier productif
  - Présentation du contexte et de la démarche
     Muyinat OGBOYE VAZIEUX Cheffe de mission immobilier productif Grand-Orly Seine Bièvre
  - Présentation du livre blanc
     Quentin LAMOUR Directeur Régional Ile-de-France Normandie ADEQUATION
     Jean-Philippe PICHEVIN Conseil financier et opérationnel en aménagement urbain Ville en OEuvre
- Présentation des réflexions en cours sur les Formes Urbaines des immobiliers productifs
  - Présentation de la démarche de l'AMI Formes Urbaines du Grand-Orly Seine Bièvre
     Céline DOCET Cheffe de mission aménagement économique Grand-Orly Seine Bièvre
  - Restitution des travaux Achille BOURDON Agence Syvil - AMO du Territoire
- Conclusion

Fatah AGGOUNE Vice-Président délégué aux activités productives et à l'immobilier d'entreprise du Grand-Orly Seine Bièvre

Nouvelles signatures du Manifeste pour un territoire productif et industriel

# GRAND FORD SEINE BMIS V

Territoire productif et innovant

# INTRODUCTION

Michel LEPRETRE Président du Grand-Orly Seine Bièvre





**VITRINFAMPLOIS** 

# GRAND FOR DY SEINE AV BMISE AV RE

Territoire productif et innovant

# LIVRE BLANC ET BOÎTE À OUTILS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DU MAINTIEN D'IMMOBILIER PRODUCTIF

Présentation de la démarche

Muyinat OGBOYE VAZIEUX, Cheffe de mission immobilier productif





**VITRINE AMPLOIS** 



en faveur du développement et du maintien d'immobilier productif

Une mobilisation de 5 territoires de la MGP initiée par Grand-Orly Seine Bièvre

Genèse de la démarche : l'atelier permanent immobilier productif de l'Arc de l'Innovation

Initié en 2016

Lieu d'échanges et de partages d'expertises pour les territoires confrontés aux problématiques de maintien et de développement des activités productives en milieu urbain dense.

2019 : une mission d'AMO lancée en groupement de commande pour élaborer une boite à outils rassemblant les dispositifs pour la production d'immobiliers productifs à coût maîtrisé

Les 5 territoires mobilisés :













#### en faveur du développement et du maintien d'immobilier productif

Un poids important de la sphère productive à l'échelle des 5 territoires

22%

Des établissements des 5 territoires



Soit 135 000 établissements

17%
Des emplois des 5 territoires



Soit 435 000 emplois

Un poids économique et en emplois supérieur de 10% aux moyennes observées en Ile-de-France

Des activités qui concernent aussi bien des filières traditionnelles et historiques de ces territoires...



BTP (38,5% des établissements) Source : FFB



Industries de transformation et industries manufacturières (11,2% des établissements)

Source: Usine Nouvelle



Transport de marchandises, entreposage (4,3% des établissements) et commerce de gros et réparation maintenance (27,9% des établissements

... mais aussi des activités innovantes ou en (re) développement



Artisanat d'art Source : lemondedesartisans.fr



Production d'énergie / data Route Solaire Bobigny Source : Le Parisien, septembre 2019



Agriculture urbaine Source : scienceetavenir.fr



#### en faveur du développement et du maintien d'immobilier productif

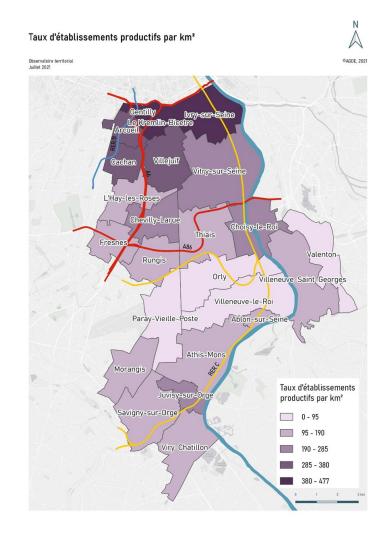
A l'échelle du Grand-Orly Seine Bièvre :



21 522 établissements productifs, soit 34% des établissements de l'EPT



77 070 emplois productifs, soit 36% de l'emploi de l'EPT





#### en faveur du développement et du maintien d'immobilier productif

Une mission d'AMO confiée à

ADEQUATION VILLE Studio Kristo Nousiainer

Un travail d'AMO qui s'appuie sur...:

- l'analyse du tissu économique et de l'offre immobilière productive des territoires,
- les travaux de l'atelier
- un benchmark national et international

... Pour aboutir à la formalisation d'un document constitué en 2 parties :

- Un livre blanc pour sensibiliser les élus, acteurs publics et privés de l'immobilier et de la ville aux enjeux de la ville productif et du maintien des activités productives et industrielles
- Une boite à outils avec pour appuyer dans leurs projets les professionnels du développement économique, de l'aménagement et de l'immobilier



#### en faveur du développement et du maintien d'immobilier productif

#### Le soutien au développement d'immobilier productif en milieu urbain dense une réponse :

- à des besoins territoriaux :
  - Une forte demande des entreprises pour des locaux d'activités/mixtes non satisfaite
  - les activités productives des entreprises pourvoyeuses d'emplois techniques diversifiés
  - Des perspectives d'offres nouvelles à l'horizon 2025-2030 à concrétiser : ±900 000m² d'immobilier productif programmés au sein des opérations d'aménagement
- à des enjeux environnementaux, fonctionnels et nationaux:
  - Le repositionnement des activités productives en milieu urbain dense, un facteur concourant à la réduction des gaz à effet de serre, une réponse à l'objectif ZAN
  - La proximité des transports en commun et d'aménités des critères de plus en plus importants pour attirer des salariés qualifiés
  - Le besoin des entreprises industrielles d'être à proximité de leur marché, des donneurs d'ordre et des partenaires d'innovation qui sont présents pour la plupart en zone urbaine dense
  - La réindustrialisation des territoires et le« produire local » de nouveaux enjeux qui émergent de la crise sanitaire
- → Identifier les leviers d'actions permettant de lever les freins à la production d'immobilier productif à coût maitrisé (cherté du foncier, concurrence de produits immobiliers plus rentable, carence des investisseurs privés,...) pour accueillir des activités productives en milieu urbain dense



Territoire productif et innovant

# LIVRE BLANC ET BOITE A OUTILS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ET DU MAINTIEN D'IMMOBILIER PRODUCTIF

Présentation des leviers d'actions mobilisables

Quentin LAMOUR, ADEQUATION

Jean-Philippe PICHEVIN, Ville en Œuvre





**VITRINE AMPLOIS** 



#### POINTS À RETENIR – BENCHMARK

De nombreuses initiatives innovantes, aussi bien sur les territoires étudiés qu'au delà, mais également beaucoup de particularités locales

Des innovations récentes et inspirantes

Un retour d'expérience à l'échelle de 28 opérations réussies à toute échelle, et proposant une grande diversité de programmes

Quelques opérations réalisées à 100% sous portage privé qui démontrent que le recours direct à la puissance publique n'est pas toujours obligatoire, mais passe parfois d'abord par un « cadre facilitateur »

Une inventivité importante en matière de montages juridiques / équilibres économiques à l'échelle de projets-concepts, pour certains reproductibles

Mais des capacités de réplication à tempérer en fonction du contexte

Des conditions qui n'existent pas forcément sur d'autres territoires (exemple du portage public d'opération de grandes ampleur type Hôtel Industriel parisien)

Certains projets réalisés dans des contextes temporels différents (ex. Innovespace Saint-Denis à la fin des années 2000, moindre pression tertiaire sur la plaine Saint-Denis)

Des opérations réalisées hors du territoire national qui présentent un réel intérêt du point de vue de la conceptualisation immobilière, mais avec un cadre juridique parfois différent



#### POINTS À RETENIR – LEVIERS D'ACTIONS

#### 4 grands axes d'intervention pour favoriser la sortie et le maintien d'immobilier productif

En réponse à la pression immobilière et foncière qui menacent d'évincer les entreprises aujourd'hui installées dans le cœur de la métropole ou qui renchérissent les prix de sortie des programmes neufs au-delà des capacités contributrices des activités productives, les collectivités disposent de leviers importants qui relèvent de **4 natures différentes**:



Les exemples d'opérations réussies sur les territoires étudiés et en dehors, montrent que ces outils ne sont pas exclusifs mais viennent se compléter pour démultiplier leurs effets. Ces leviers ne sont pour la plupart pas mobilisables par les collectivités seules, mais nécessitent le concours de partenaires publics, parapublics ou privés.



### À L'ÉCHELLE DES 4 AXES,

#### Des leviers d'actions plus ou moins déjà expérimentés / appropriés

	Niveau de recours / diffusion	Retours d'expériences différents sur d'autres territoires (benchmark)	Potentiel d'innovation / de nouvelles expérimentations	Synthèse des enjeux
AXE 1 : agir par le réglementaire	Très largement mobilisé sur le volet <b>zonage</b> des documents d'urbanisme dans une logique de <b>protection</b> de secteurs	Possibilités plus larges de bonifications en contrepartie de l'intégration des programmes actifs ou de validation des occupants par leurs pairs	Mobiliser le droit à l'expérimentation dans le cadre des dispositifs prioritaires	Diffuser les bonnes pratiques en termes de PLU. Prendre position pour élargir les expérimentations vers des dispositifs plus incitatifs
AXE 2 : Contenir les valeurs foncières	Pratique anciennement mobilisée dans le cadre de baux de long terme. Montée en puissance rapide de l'occupation transitoire	Portage foncier peut être assuré par <b>d'autres acteurs</b> afin de limiter l'impact pour les collectivités (fondations, société publique)	Envisager la <b>péréquation foncière</b> à l'échelle des territoires voire de la Métropole	Impliquer d'autres acteurs (EPF, SEM, OFS) afin d'avoir un impact plus fort sur les marchés fonciers
AXE 3 : Construire, investir exploiter	Forte implication des collectivités et de leurs partenaires (bailleurs, SEM)	Implication des CCI ou CMA peut aller jusqu'à un partage du risque d'exploitation	Inciter les investisseurs privés à maitriser les loyers de sortie	Renforcer la couverture territoriale par des outils capables d'assurer la réalisation et l'exploitation
AXE 4 : Mobiliser des financements complémentaires	Mobilisation des dispositifs de subventions ou de co-investissements	Potentiel limité sur les aides directes compte-tenu des règles de concurrence	Garanties pourraient être apportées par les collectivités sur les emprunts ou sur les baux	Étendre les dispositifs de garanties ou de prêts bonifiés pesant moins sur les finances publiques



#### DES OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'IMMOBILIER PRODUCTIF

19 fiches outils opérationnels, associées à chacun des 4 grands axes d'intervention

#### **AXE 1 - PLANIFICATION / REGLEMENTAIRE**

- 1. Zonages PLU
- 2. Règlements et sous-catégories du PLU
- 3. OAP dans les secteurs de mutation
- 4. Programmation dans les opérations publiques d'aménagement
- 5. Droit à l'expérimentation dans les secteurs prioritaires

#### AXE 3 - CONSTRUIRE / INVESTIR / EXPLOITER

- 12. Réalisation des travaux en régie par la collectivité
- 13. Investissement en direct par la collectivité
- 14. Réalisation des travaux avec l'appui des EPL ou des bailleurs partenaires
- 15. Investissement ou exploitation avec l'appui des partenaires de la collectivité

#### **AXE 2 – MAITRISER LES VALEURS FONCIERES**

- 6. Péréquation entre programmes à différentes échelles
- 7. Acquisition foncière en direct par la collectivité
- 8. Veille & acquisition foncière avec appui de l'EPF
- 9. Dissociation foncier / bâti
- 10. OFS/BRS
- 11. Mobilisation de l'urbanisme transitoire

## AXE 4 – MOBILISER DES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 16. Subvention publiques à l'investissement
- 17 Co-investissements publics-privés
- 18. Garanties d'emprunts
- 19. Expérimentation d'un dispositif de garanties de loyers en faveur de l'immobilier productif



#### CONTENU D'UNE FICHE OUTIL « TYPE »

Des fiches synthétiques rédigées sur une page, qui ont vocation à expliquer de manière factuelle et simple chaque dispositif, et à être utilisées par un public cible assez large



#### Pourquoi?

- Objectif
- Les effets recherchés (à quoi ça sert ?)



#### Comment?

- Description de l'outil : de quoi s'agit-il ?
- · Comment ça marche ? À quoi cela se rattache ?
- Échelle d'utilisation
- Temporalité d'utilisation / d'activation



#### Avec qui?

- Pilote
- Niveau d'implication technique de la collectivité
- · Niveau d'implication financière de la collectivité
- Partenaires à mobiliser
- Préreguis et limites et atouts du dispositif



#### Exemples de mise en œuvre

Maturité du dispositif et niveaux de retours

#### Légende des pictogrammes des fiches outils

#### Implication technique de la collectivité



Mise en œuvre rapide et aisée



Mise en œuvre nécessitant la mobilisation de nombreux acteurs ou longue à mettre en place



Mise en œuvre longue et complexe (multi-acteurs)

#### Implication financière de la collectivité (investissement)



Aucun coût d'investissement pour la collectivité



Peu d'implication financière pour la collectivité



Implication financière modérée pour la collectivité



Implication financière forte pour la collectivité



#### **DESTINATION DES FICHES**

#### Des fiches outils qui ont vocation à être valoriser dans différents contextes

#### Pourquoi?

SENSIBILISER A L'EXISTENCE DE SOLUTIONS **OPERATIONNELLES** 

APPUYER LA MISE

EN ŒUVRE DE

STRATEGIE ET LE DEVELOPPEMENT

DE PROJETS







Décideurs publics / élus





Acteurs publics et privés de la ville et de l'immobilier (foncières, investisseurs, propriétaires fonciers, aménageurs...).











Des professionnels du développement économique, de l'aménagement et de l'immobilier, présents dans les territoires

#### Avec quoi ?



Planification



Maîtrise des valeurs foncières





Construction

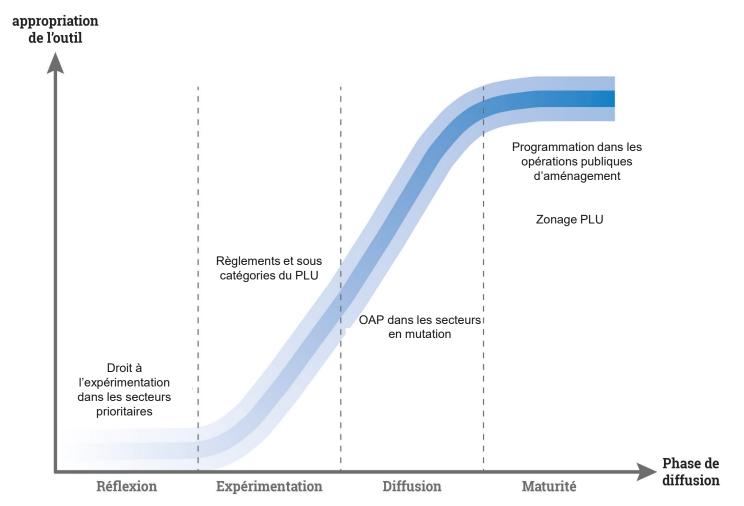


Financement / montage de projets



#### FOCUS AXE 1 « Agir par le réglementaire »

#### Des leviers réglementaire à des stades de maturité et de diffusion variés



18/10/2021 Grand-Orly Seine Bièvre - #Productif



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 1 « Agir par le réglementaire » (1/2)

#### Exemple fiche outil 1: Traduction réglementaire dans les PLU / PLUi - zonage



**Objectifs**: Mesures protectrices visant à encadrer les mutations du parc de locaux d'activité existant depuis l'échelle de la parcelle jusqu'à celle des grands secteurs

#### Mise en place:



- o Par la création d'OAP : prescription dans le cadre de la mixité fonctionnelle sur les types de programmes et les formes architecturales
- o Modification de la définition de la **catégorie CINASPIC** dans le cadre d'une procédure de **révision du PLU**. Les CINASPIC bénéficient d'un régime dérogatoire à certaines règles de constructibilité, relatives aux espaces libres et à la pleine terre, quel que soit le zonage du PLU.
- o Dans le cadre d'une **révision générale** ou mise en place d'un PLUI, réflexion autour de l'adaptation du zonage pour ouvrir à une mixité d'usage un secteur aujourd'hui monofonctionnel



**Effets de levier**: Pérenniser les implantations existantes, offrir des bonifications aux programmes neufs intégrant des surfaces d'activité, orienter les secteurs d'activité vers une densification, produire une offre neuve adaptée aux besoins des entreprises



**Partenariats** : **CMA**, **CCI** pour une connaissance fine du tissu à protéger. Missions de programmation économique dans le cadre des études de renouvellement urbain.



**Conditions de réussite et limites**: Nécessite une bonne connaissance du marché local et de la pression immobilière pour préciser le niveau de protection. Mesure défensive d'activités déjà en place mais insuffisantes pour favoriser la production d'immobilier neuf.



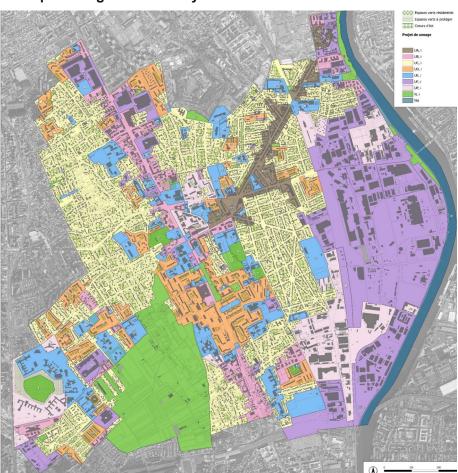
**Exemples**: PLU de Vitry en cours d'élaboration, PLUI de Plaine Commune adopté en 2019, définition des CINASPIC élargie en 2016 dans le PLU de Paris aux locaux destinés à héberger des entreprises ou des travailleurs indépendants dans le cadre d'une politique de soutien à l'emploi (hôtels d'activité, pépinières, incubateurs, espaces de coworking)



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 1 « Agir par le réglementaire » (1/2)

#### Exemple fiche outil 1: Traduction réglementaire dans les PLU / PLUi - zonage

#### Exemple zonage PLU de Vitry-sur-Seine



Une démarche d'élaboration du PLU de Vitry-sur-Seine qui a permis de faire évoluer le document précédent de 2013 dans le sens d'une meilleure intégration, préservation et promotion des immobiliers accueillant des activités productives, avec la création d'une nouvelle zone UF (et ses sous-secteurs) :

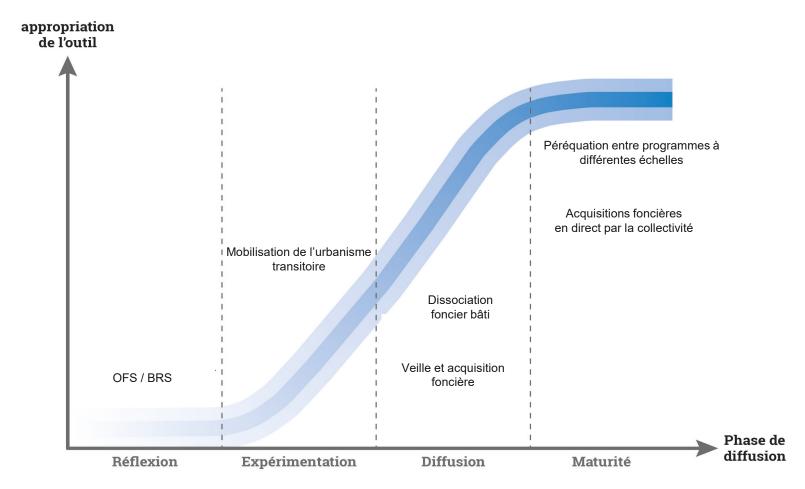
- UFc : zone dédiée aux activités économiques où les commerces sont autorisés sur la base d'un ciblage fin par unités foncières
- Ufi : zone dédiée aux activités avec des contraintes liées au PPRI,
- UCF : des activités économiques autorisées en secteurs pavillonnaires pour permettre l'évolution de l'existant mais sous certaines conditions.

Crédit – Ville de Vitry-sur-Seine



#### FOCUS AXE 2 « Maîtriser les valeurs foncières »

Des leviers de maîtrise des valeurs foncières qui vont du non encore expérimenté (OFS/BRS pour de l'immobilier économique) au très usité (péréquation, portage foncier direct par la collectivité)





#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 2 « Maîtriser les valeurs foncières »

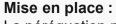
#### Exemple fiche outil 6 : Péréquation entre programmes à différentes échelles



#### Objectifs:

Permettre la maîtrise des prix de sortie de l'immobilier productif en bout de la chaîne de valeur.

avantageux d'une même consultation lui permettant de rétablir une valeur cible globale.





La péréquation peut se mettre en place sur différents dispositifs de consultations d'opérateurs en fonction de l'échelle visée.

Lorsque les recettes de cession ou de location ne permettent pas de couvrir les coûts de production et d'assurer ce taux de rentabilité, l'opération ne peut voir le jour. Pour autant une rentabilité dégradée pourrait être acceptée, sous certaines limites, si l'opérateur désigné se voyait attribuer de manière groupée un (ou des) lot(s) moins rentable(s) en contrepartie d'un ou de plusieurs lots plus



**Effets de levier**: L'objet de ces dispositifs à différentes échelles est de favoriser la sortie d'opérations dont l'équation économique est la plus contrainte. La péréquation entre plusieurs programmes permet de rendre acceptable pour un opérateur l'engagement d'opérations moins rentables en termes de marge. Cette péréquation peut s'opérer à l'échelle d'un projet immobilier mixte ou de plusieurs projets conduit par le même opérateur dans le cadre d'une même consultation en vue de la cession de lots à construire ou passation de baux emphytéotiques.



**Partenariats**: Cette pratique repose aujourd'hui essentiellement sur la mobilisation de fonciers propriétés des collectivités en direct. Elle pourrait prendre davantage d'ampleur en impliquant des fonciers portés par les EPF ou encore les grands propriétaires fonciers institutionnels (SNCF, bailleurs sociaux...).



18/10/2021

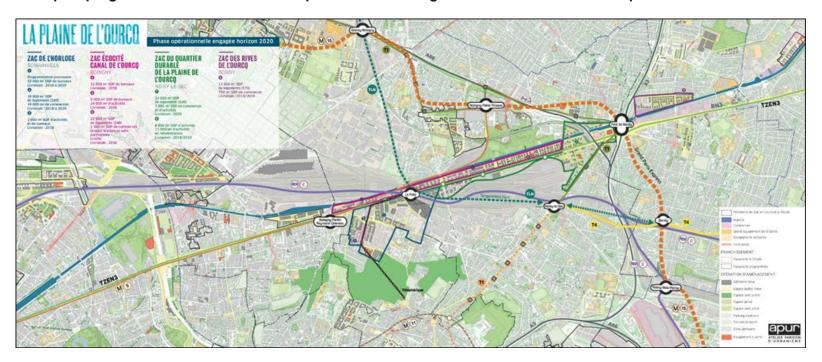
Conditions de réussite et limites : Le succès du dispositif repose sur la capacité à inclure dans un périmètre opérationnel des opérations sur lesquelles l'opérateur pourra rétablir un équilibre de rentabilité. Sa mise en place nécessite un portage politique fort dans un contexte de priorisation entre différents enjeux.



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 2 « Maîtriser les valeurs foncières »

#### Exemple fiche outil 6 : Péréquation entre programmes à différentes échelles

#### Exemple : programmes commerciaux des opérations d'aménagement de la Plaine de l'Ourcq



Ce système de péréquation a été mis en œuvre dans le cadre des opérations d'aménagement de la Plaine de l'Ourcq portées par Est Ensemble qui intègre 5 ZAC le long du canal de l'Ourcq et la RN3:

- ZAC de l'Horloge à Romainville,
- l'écocité Canal de L'Ourcq à Bobigny,
- quartier durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec
- o les rives de l'Ourcq à Bondy
- o la ZAC du Port de Pantin.



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 2 « Maîtriser les valeurs foncières » (1/2)

#### Exemple fiches outils 9 & 10 : dissocier le foncier du bâti



#### Objectifs:

Soustraire le foncier à une logique spéculative, maîtriser la nature des occupations et conserver la maitrise du foncier dans la durée



#### Mise en place:

Cette pratique peut prendre différentes formes de baux de longue durée (bail emphytéotique, bail emphytéotique administratif, bail à construction) accordés par la collectivité ou ses partenaires à des opérateurs publics ou privés sur des durées allant de 40 à 99 ans. Ces baux confèrent au locataire un droit réel susceptible d'hypothèque sur le bien donné à bail. Dans le cadre de ces contrats, le locataire paye au propriétaire uniquement une redevance.



Effets de levier: La dissociation foncier/bâti permet de retirer le coût du terrain du prix de revient de l'actif détenu par l'investisseur. En zone urbaine dense, ce coût peut représenter jusqu'à 25 % de la valeur totale de l'actif. La dissociation permet d'alléger d'autant le loyer final des locaux à taux de rendement constant. La dissociation du foncier et du bâti permet de ne faire supporter à l'utilisateur final des locaux que la seule redevance à verser au détenteur du sol. Ainsi l'utilisateur (l'investisseur) n'a pas à supporter la charge foncière qui peut représenter une part conséquente de l'investissement total.



**Partenariats**: Cette pratique repose aujourd'hui essentiellement sur la mobilisation de fonciers propriétés des collectivités en direct. Elle pourrait prendre davantage d'ampleur en impliquant des fonciers portés par les EPF ou encore les grands propriétaires fonciers institutionnels



Conditions de réussite et limites: Un investissement initial important de la collectivité sans perspective de retour rapide, et qui présuppose une capacité de portage et d'amortissement à très long terme. L'arrivée de nouveaux véhicules de portage (type OFS) constituerait un levier supplémentaire



**Exemples**: Ces dispositifs ont été largement mobilisés par la Ville de Paris pour la mise en place des hôtels d'activité créés dans les années 80 (CAP 18, Métropole 19).



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 2 « Maîtriser les valeurs foncières »

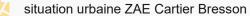
#### Exemple fiches outil 9 & 10 : dissociation foncier/bâti et focus sur dispositif BRS

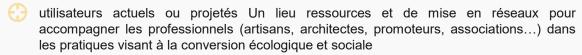
#### Exemple : Halle Papin - Cité de l'écoconstruction



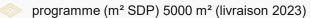










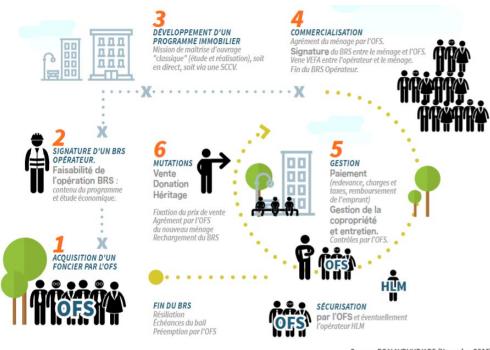


Une pépinière (1 580m²), un hôtel d'entreprise (1 740m²), un restaurant / un espace show room (450m² ERP), et des espaces communs-partagés pour accompagner l'incubation, la création d'entreprise, et le parcours résidentiel des entreprises innovantes (550m²)

Propriétaire Bailleur Est Ensemble, le BE confère des droits réels à la société de projet mais à la fin du bail l'équipement est repris par Est Ensemble.

Exploitant RIVP (hôtel d'entreprises / activités), Intencity (pépinière)

#### Processus de montage, de vente et de gestion d'une opération en BRS (immobilier résidentiel)

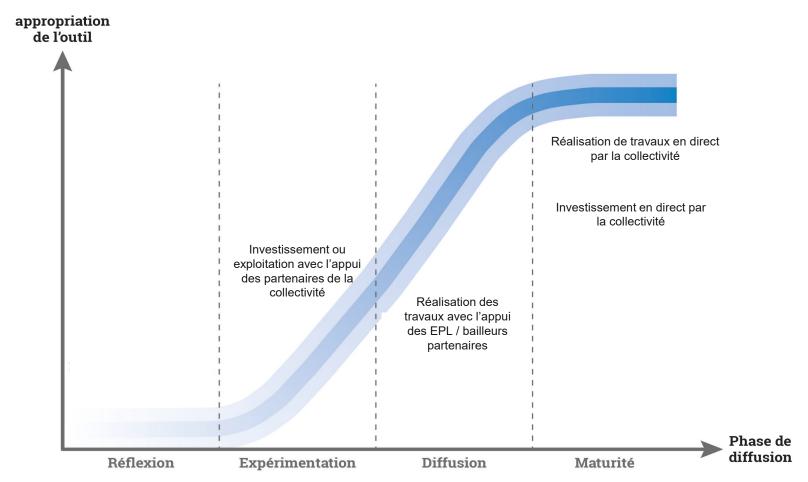


Source : DGALN/DHUP/AD5 (Novembre 2018)
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



#### FOCUS AXE 3 « Construire, investir, exploiter »

Des leviers autour de la construction, de l'investissement et de l'exploitation un peu plus répandus et appropriés, bien que moins disponibles dans certains cas (ex : investissement en direct par la collectivité)





#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 3 « construire, investir, exploiter » (1/2)

#### Exemple outil 14 : Réalisation des travaux avec l'appui des EPL ou des bailleurs partenaires

#### **Exemple: Villejuif Biopark**



Crédit - SADEV 94

Crédit – Villejuif Biopark

Villejuif Biopark est la première opération mise en place par l'association Cancer Campus, créée par le centre Gustave Roussy, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil départemental du Val-de-Marne, l'ancienne communauté d'agglomération Val de Bièvre, la ville de Villejuif, l'institut de cancérologie Gustave-Roussy (IGR), la CCI Val-de-Marne, la SCIEGE, et la Caisse des Dépôts.

Depuis septembre 2021, SADEV 94 a revendu l'actif à Wacano (ex SCIEGE), avec le soutien de la BDT.

#### Acteurs impliqués

aménageur : SADEV94

promoteur(s) : SADEV94

investisseur(s) -Sadev94

désignation des occupants : distinction de l'entrée en pépinière et l'entrée en hôtel d'activité. Dossier de candidature soumis au comité d'agrément de Villejuif Bio Park. Interlocuteur des candidats : CCI94 (animation).

#### Conditions financieres de montage

Coût de l'opération : 18 600 000€

Coût de construction – non connu

Rendement en loyer théorique : 7,9% (14 600

000€ sur 10 ans)

#### Qualification de l'environnement urbain

Le complexe de bureaux et de laboratoires se situe dans un contexte urbain hétérogène, entre un quartier pavillonnaire et l'hôpital Paul Brousse, au Nord de l'axe est-Ouest structurant de l'Avenue Paul Vaillant Couturier.

#### Localisation Villejuif

🧰 territoire Grand Orly Seine Bièvre

🚶 situation urbaine quartier à dominante résidentielle

spécificité : espaces privatifs de bureaux et de laboratoires totalement modulaires

tillisateurs actuels ou projetés : jeunes entreprises de la santé et des biotechnologies

surface parcellaire : 3200 m²

programme (m² SDP) 7500 m²

ventilation des m²

70 modules en location

 Environ 40 m² pour les bureaux et 50 m² pour les laboratoires

Tertiaire: 2 900 m²
Laboratoire: 2 400 m²

Stockage : 200 m²

Co-working: 50 m²
Stationnement: 3 000 m²

stade d'avancement : livré en 2011

stationnement : 93 places

nombre de niveaux : R+2

taux d'occupation : 97%



#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 3 « construire, investir, exploiter » (2/2)

#### Exemple outil 15 : Investissement ou exploitation avec l'appui des partenaires de la collectivité

**Exemple: Métropole 19, ville de Paris** 

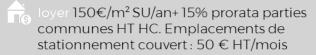


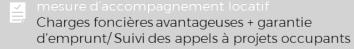
Crédit - RIVP



Située en milieu urbain dense, cette opération est exemplaire pour son bâti modulable, adapté aux activités artisanales et industrielles, et ses modalités de gestion par un travail coordonné entre SEM, CMA et Ville.

#### **CONDITIONS ÉCONOMIQUES D'UTILISATION**

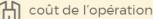




charges locatives Charges : 45€/m² SU / an + 15% prorata parties communes HT HC

type d'occupation Bail 3-6-9

#### CONDITIONS FINANCIERES DE MONTAGE



- Coût d'investissement initial : 26 300 000€
- Coût travaux de rénovation : 6 000 000€
- Cession du bail : 18 000 000€

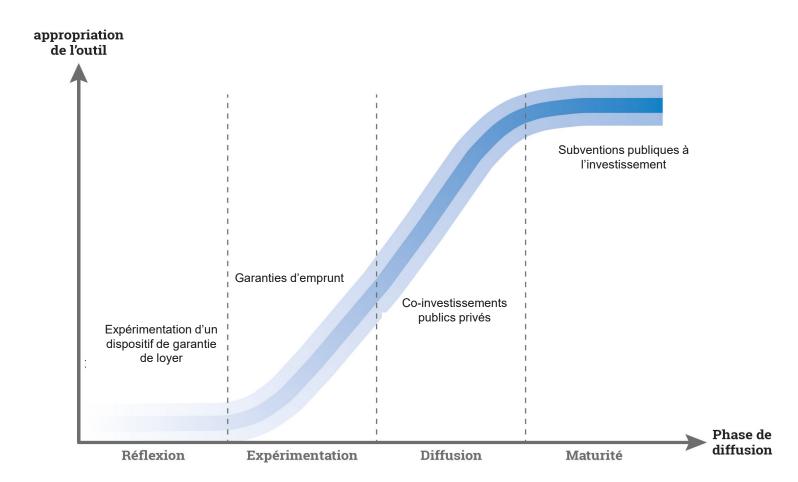
coût de construction 13 720 000€ HT

rendement en loyer théorique Information non disponible



#### FOCUS AXE 4 « Mobiliser des financements complémentaires »

Des leviers encore au stade expérimental (garanties d'emprunt) voire au stade de la réflexion (garanties de loyers)





#### EXEMPLE D'INITIATIVE – Axe 4 « Mobilisation de financements complémentaires »

#### Exemple outil 17 : Co-investissements publics-privés

#### Exemple: Centre de l'entrepreneuriat à Choisy-le-Roi (94)









Crédit - Locationbureaux94

Crédit - RIVP

Cette opération décline un modèle innovant, en territoire QPV (territoire d'entrepreneurs) avec un portage par une association réunissant la Caisse des Dépôts et un investisseur privé, un important subventionnement public, et une phase de commercialisation assurée par une forte implication de la ville.

Depuis mars 2021 la Banque des Territoires a cédé ses parts à un investisseur privé.

#### CONDITIONS ÉCONOMIQUES D'UTILISATION

loyer Bureau : 150€HT/m²/an

Locaux d'activités : 130€HT/m²/an /Charges +25%

type d'occupation Bail 3-6-9

Services d'accompagnement des locataires association Espace pour entreprendre. La localisation « Territoire entrepreneurs » (ex-ZFU) permet aux entreprises de bénéficier d'avantages économiques.

charges locatives 25% du loyer environ

#### **CONDITIONS FINANCIERES DE MONTAGE**

coût de l'opération 6 897 963 € Coût d'acquisition du foncier : 700 000€ TTC (charge foncière, taxes, archéologie préventive)



coût de construction 5 900 000€



rendement en loyer théorique 5%

```
GRAND

FOR DY

SEINE AV

BMISPĒAVARE
```

Territoire productif et innovant

# Réflexions AMI Formes Urbaines

Présentation de la démarche

Céline DOCET, Cheffe de mission aménagement économique





VITRINEMPLOIS



#### UNE PROGRAMMATION ECONOMIQUE DIVERSIFIEE

## 2,8 millions de m² programmés dans les 50 opérations d'aménagement mixtes

- 1 500 000 m² bureaux
- 972 000 m² activité
- 26 600 m<sup>2</sup> RDC actifs
- 176 000 m² hôtel

#### Potentiel foncier identifié

à hauteur de 600 000 m<sup>2</sup> 40 sites à l'étude





#### UNE PROGRAMMATION ECONOMIQUE A CONCRETISER

#### Rappel du constat

- Une demande importante d'entreprises industrielles pour se relocaliser ou s'implanter au sein des opérations d'aménagement du Territoire
- Des programmations majoritairement axées sur une offre tertiaire / Un manque d'offre de locaux d'activités
- Un enjeu d'optimisation d'occupation du foncier rare et cher (objectif Zéro Artificialisation Nette)
- Un PLUI en cours d'élaboration intégrant ces enjeux de mixité

#### Création de la MODUE

- Ce dispositif "Maîtrise d'Œuvre de Développement Urbain et Économique" mis en place en 2017
- Accompagnement via une AMO Alphaville Syvil BST VEDESI -
- Outil visant à permettre :
  - le maintien des entreprises industrielles impactées par les opérations d'aménagement, via un accompagnement à la relocalisation
  - le pilotage d'études de programmations économiques



#### MANIFESTE POUR UN TERRITOIRE INDUSTRIEL ET PRODUCTIF

#### Mise en œuvre de l'axe 5 : Se mobiliser pour faciliter l'expérimentation dans l'intégration d'activités productives

Lancement d'un AMI sur les Formes Urbaines par le Territoire

#### Présentation de la démarche et enjeux de l'AMI Formes Urbaines

- En complément des travaux menés sur les montages innovants, enjeu pointé de travailler sur le développement de nouvelles formes d'immobiliers productifs et d'activités logistiques adaptés à la zone dense (logique de verticalité et de densité).
- Lancement d'un AMI en mars 2020, par le Territoire, visant à faire travailler des architectes sur la question des formes architecturales innovantes de bâtiments dédiés à accueillir de l'activité industrielle en milieu dense.
- Les candidats à l'AMI ont été retenus sur leur capacité à répondre de manière contextuelle à l'enjeu des nouvelles formes urbaines productives. Ils ont présenté leurs références puis des propositions d'action sur l'une ou plusieurs des situations rencontrées par le Territoire.

#### **Candidatures retenues (juillet 2020)**

- 1. l'AUC
- 2. CANAL Architecture
- 3. Les Ateliers Monique Labbé & LAMT
- 4. Vincent Lavergne Architecture et Urbanisme

```
GRAND

F-RORLY

SEINER

BMISINER
```

Territoire productif et innovant

# Réflexions AMI Formes Urbaines

Restitution des travaux

Achille BOURDON Agence Syvil - AMO du Territoire



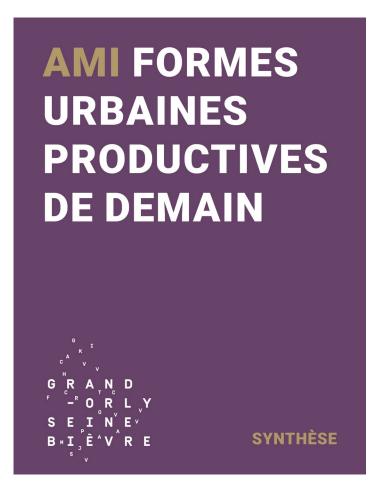


VITRINEMPLOIS



#### UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT à destination des architectes

#### Une brochure pour faire la synthèse



En 2018, la Chambre de Commerce et d'Industrie a établi le besoin des entreprises productives de 1,5 à 1,9 million de m²/an en Ile-de-France d'ici à 2030.

Nous sommes conscients du fait que si les industriels installent leurs locaux à plat comme ils ont pour habitude de le faire, la facture sera insolvable. Par ailleurs, dans le contexte actuel le coût du foncier est trop élevé. Pour aller plus loin, il nous faut trouver les outils pour que le foncier devienne plus abordable d'une part, mais de l'autre qu'il soit utilisé au maximum. On densifie du logement, pourquoi pas l'activité?

Nous ne cherchons pas à travers notre politique de développement économique et urbain à contester ni la question du tertiaire, ni l'idée qu'il faille répondre aux besoins de logement dans notre Territoire. Nous défendons un développement économique diversifié et une densité intelligente, une mixité réelle dans l'optique de ce que j'appelle une « ville complète ». Car à quoi bon produire du logement si les gens n'ont pas de travail ?

Si nous n'avançons pas ensemble, nous ne ferons que des coups d'éclats, nous ne rentrerons pas dans une démarche durable de développement de la production sur notre territoire et dans une réelle dynamique de création d'emplois. Je suis convaincu après avoir écouté les architectes, lors de l'AMI, qu'il nous faut continuer à bousculer, tous ensemble, les anciennes conceptions de l'industrie dans la Métropole.

**Michel Leprêtre** . Président du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre



MICHEL LEPRÊTRE

« La Métropole Productive serait cet espace qui, sans nier les qualités des espaces dont nous avons hérité, ouvrirait la voie à une organisation territoriale plus inédite où peuvent se mêler des conditions habitantes singulières, des conditions de travail et d'activités productives de tout genre — tertiaire, artisanat, production, logistique, commerce — dans un espace urbain résilient, accueillant et ouvert. La Métropole Productive est un espace hybride, un espace de différences, un espace où chaque partie est augmentée, où la somme des différences fait l'attractivité. » **Diamel Klouche** architecte-urbaniste associé fondateur



#### L'AUC

Djamel Klouche Architecte-urbaniste Associé fondateur



ZAC Chapelle International, aménagement de l'ancien site ferroviaire en un quartier mixte accueillant un hôtel logistique embranché fer et des espaces de fabrication en pied des immeubles d'habitation (SOHO), 2009-2023

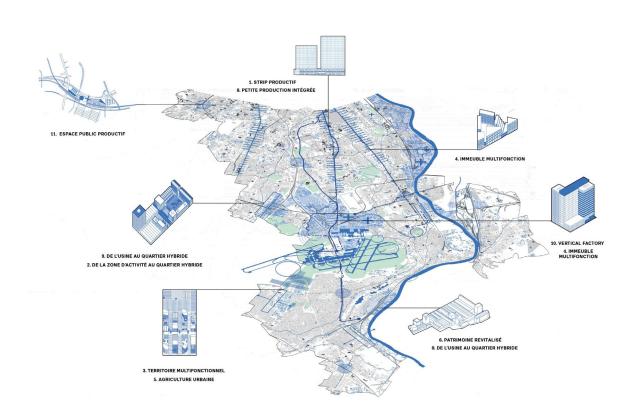


Lille Five-Cail-Babcock, transformation d'une ancienne usine métallurgique, 2005-2019



18/10/2021 Grand-Orly Seine Bièvre - #Productif





1. Le Territoire peut enclencher la construction d'une déclinaison de projets pilotes et constituer ainsi de nouvelles références pour les acteurs économiques.

Illustration présentée lors des ateliers de l'AMI





# 2. Le Territoire peut accroître la visibilité de sa démarche en créant un lieu vitrine.

« The next economy », exposition Rotterdam Very Productive City et recherche pour la biennale de Rotterdam, prospective sur la ville productive, 2016

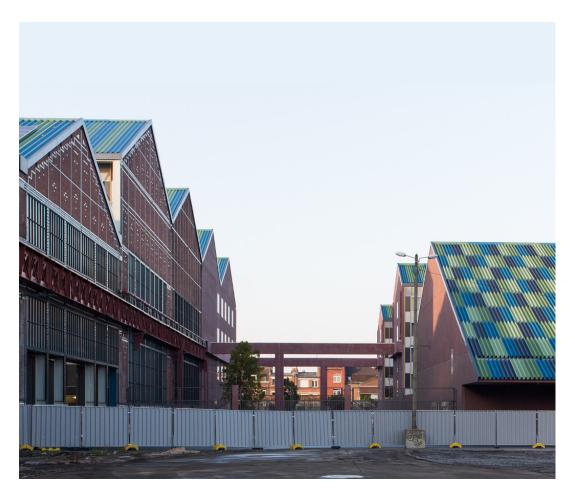




3. Les nouveaux quartiers développés par le territoire peuvent être pensés selon un modèle alternatif de quartiers mixtes métropolitains.

TANGRAM, Triangle Évangile, Paris, l'AUC et 51N4E, 2015





4. Le Territoire peut se saisir de l'opportunité de transformer des bâtiments industriels existants pour développer de nouveaux lieux productifs.

Lille Five-Cail-Babcock, transformation d'une ancienne usine métallurgique, l'AUC maîtrise d'œuvre urbaine et espaces publics, 2005-2019



Patrick Rubin, architecte associé



Mouzaïa, réhabilitation d'un ensemble immobilier : résidence pour étudiants et jeunes travailleurs, ateliers d'artistes, espaces de bureaux et de co-working, centre d'hébergement d'urgence, RIVP, 2015-2020



Transformation d'un garage Peugeot en bureaux pour Libération, 1987

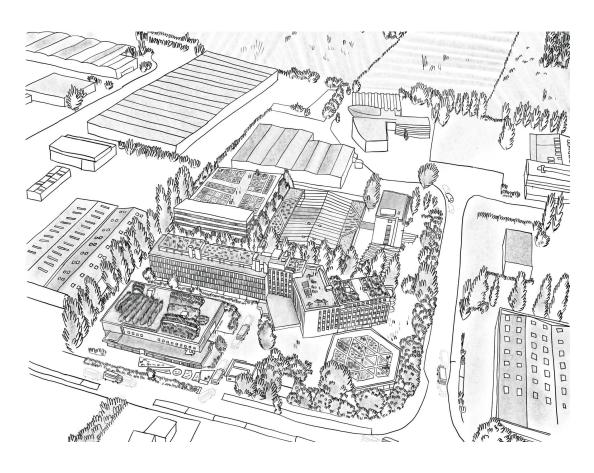


18/10/2021 Grand-Orly Seine Bièvre - #Productif

41



#### Présentation des pistes de réflexion



1. Le Territoire peut créer le démonstrateur de ce qu'est un territoire productif en réactivant une zone d'activité existante.

Projet de reconversion du site BICS, ZAE Morangis, CANAL Architecture



#### Présentation des pistes de réflexion





Hôtel pour le personnel

naviguant d'Orly et les artisans détachés des



Parking réversible en bureaux





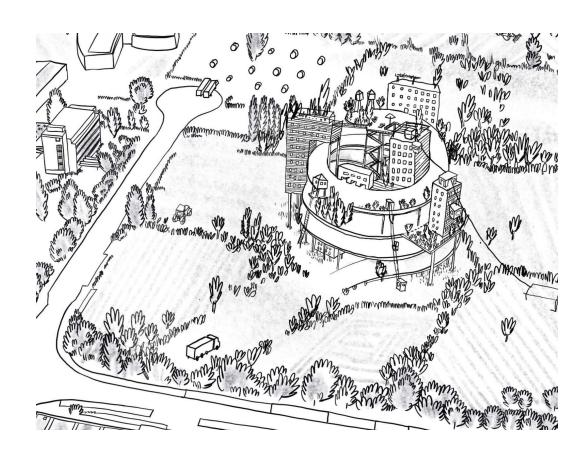


2. Le Territoire peut encourager à ce que les zones d'activités accueillent de nouvelles programmations.

Projet de reconversion du site BICS, ZAE Morangis, CANAL Architecture



#### Présentation des pistes de réflexion



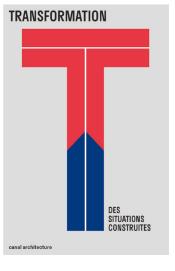
3. Pour les bâtiments productifs neufs, le Territoire doit encourager la construction de bâtiments verticaux et capables de répondre à une diversité d'usages.

Illustration présentée lors des ateliers de l'AMI



#### Présentation des pistes de réflexion





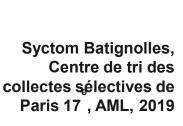


4. Le Territoire doit mobiliser des outils d'aménagement adaptés aux programmes productifs.

Publications de l'agence CANAL Architecture : Construire réversible, Transformations construites, Zones en devenir



Monique Labbé, architecte fondatrice AML Jean Lamort, architecte-ingénieur, fondateur LAMT









Maîtrise d'œuvre urbaine du site Paris-Bercy-Charenton, LAMT ingénierie et mobilités, 2011-2016





#### Présentation des pistes de réflexion

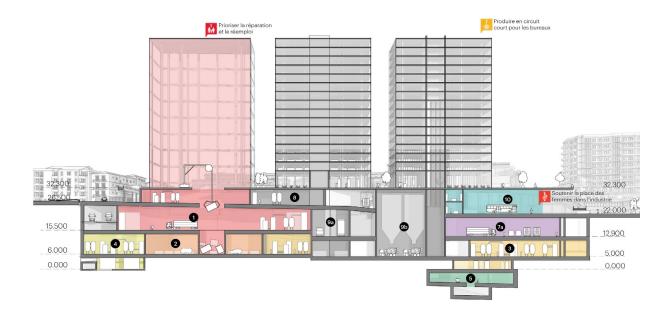


# 1. Il ne faut pas considérer les nuisances liées à la production comme une fatalité.

Syctom Batignolles, Centre de tri e des collectes sélectives de Paris 17 , AML, 2019



#### Présentation des pistes de réflexion



2. Pour concevoir le « trèscompact », un dialogue entre les industries et l'architecte doit être instauré en amont des cahiers des charges.

Ilôt Saint-Charles, principauté de Monaco, 2017-2022, LAMT



#### Présentation des pistes de réflexion



# 3. L'activité productive constitue une opportunité de rénovation urbaine.

Plateforme d'activités de 35000m<sup>2</sup> sur l'Ile de Cayenne, Antiope Immobilier, Rémire-Montjoly, 2021



#### Présentation des pistes de réflexion

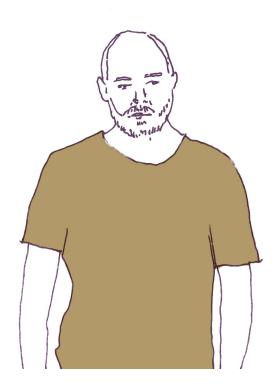


4. A l'étalement horizontal des villes productives, opposons une optimisation de l'espace dans toutes ses dimensions et favorisons les mutualisations.

Projet d'urbanisation du sillon ferroviaire du plateau d'Orly, 2010-2013, AML



Vincent Lavergne, architecte, associé fondateur





MÉNILMONTANT étude pour 85 logements, équipements sportifs, point encombrants et jardin ; Paris (75), France ; Paris Habitat



TOUR WATT Réhabilitation, extension et surélévation de la Tour du Loiret ; Paris (75), France ; Livraison 2020 ; ICF Novedis



#### Présentation des pistes de réflexion



1. Le Territoire peut mettre en place un laboratoire urbain pour entamer des expérimentations.

Proposition pour la transformation de l'usine Packard à Détroit, concours 2014, projet lauréat, VLAU



#### Présentation des pistes de réflexion



2. Les zones industrielles à désenclaver sont autant d'opportunités de projet dont peut se saisir le Territoire.

Illustration présentée lors des ateliers de l'AMI



#### Présentation des pistes de réflexion



3. Un dispositif spatial ou paysager, une certaine programmation peuvent permettre d'articuler habitat et industrie.

Urban Valley, bureaux, activités, restaurant inter-entreprises, parking silo, 2019-2024, foncière Atland, Argenteuil, VLAU



#### Présentation des pistes de réflexion



# 4. L'immobilier productif est l'occasion d'explorer les questions matérielles de l'architecture.

Rungis D6-Bio, pavillon bio, restaurant et 16 cellules de vente, Rungis, livré en 2015, Semmaris



#### **ENSEIGNEMENTS**





#### SYNTHÈSE

#### Les équipes ont souligné :

- 1. L'importance que le Territoire et les Villes continuent à animer des débats et à partager une vision du Territoire productif pour créer une culture commune autour de cette ambition et du renouvellement de l'immobilier productif.
- Créer un lieu-vitrine
- Organiser des tables rondes sur la question de l'immobilier productif ou des expositions.



#### SYNTHÈSE

#### Les équipes ont souligné :

2. l'opportunité pour le Territoire et les Villes d'être à l'origine de projets démonstrateurs pour porter leur vision d'un immobilier productif désirable et enclencher une dynamique nouvelle de construction.

- Création d'une zone de « laboratoire urbain», zone d'expérimentation architecturale et urbaine
- Création d'un démonstrateur sur une zones d'activité existante
- Profilage et mise en chantier d'une série de projets pilotes, représentatifs de typologies d'immobilier à développer sur le territoire



#### SYNTHÈSE

#### Les équipes ont souligné :

3. l'opportunité d'employer l'immobilier productif comme levier de la rénovation urbaine. Les équipes ont pointé de nombreux potentiels de projets sur le Territoire et invitent les élus à s'en saisir et à en préparer l'avenir à travers le futur PLUi.

- Désenclaver des zones industrielles existantes
- Franchir des infrastructures
- Réactiver des zones d'activités
- Transformer d'anciens bâtiments industriels
- Exploiter les sous-sols



#### **POURSUITES**

#### L'AMI se poursuivra par :

- 1. des visites d'opérations de référence d'ici la fin d'année.
- 2. l'organisation d'un séminaire en partenariat avec l'AUC à la Maison de l'architecture dans les prochains mois
- 3. un volet expérimentation et opérationnalité en 2022

# GRAND FOR DY SEINE AV BMISPEAV RE

Territoire productif et innovant

### Conclusion

Fatah AGGOUNE Vice-Président délégué aux activités productives et à l'immobilier d'entreprise du Grand-Orly Seine Bièvre





**VITRINE AMPLOIS** 



#### MANIFESTE POUR UN TERRITOIRE INDUSTRIEL ET PRODUCTIF

#### Nouvelles signatures



- SYVIL
- L'AUC
- Canal Architecture,
- Les ateliers Monique Labbé
- Vincent Lavergne Architecture Urbanisme

Territoire productif et innovant



## pour votre attention

**VITRINFAMPLOIS** 



